



Une association pour
ré-agir au féminin

Enfants sans état civil, femmes sans droits

Le Vox, 11 rue Paul Pioda, Bourg-en-Bresse, 12 octobre 2013
Avec le soutien de Madame Nicole Ameline, présidente de la CEDAW
Programme prévisionnel

1 enfant sur 2 dans le monde, (60 millions par an) n'est pas déclaré à la naissance. Ces enfants, oubliés du développement et des programmes d'éducation et de santé, vivent principalement dans les zones rurales de pays en développement, souvent de minorités ethniques. Leurs mères n'ont pas eu accès à l'éducation et à la santé et ont des difficultés, voire l'interdiction, de faire valoir leur droit de déclarer leurs enfants.

Recommandations du panel de Haut Niveau pour l'agenda post-2015 (30 mai 2013) :

Objectif 10. Assurer une bonne gouvernance et un cadre institutionnel efficace

10a. Fournir gratuitement une identité juridique à tous, comme l'inscription au registre des naissances

9h00-9h30 : Accueil – café

9h30-10h : Ouverture

- **Véronique Moreira**, Vice-présidente du Conseil Régional Rhône-Alpes
- **Michèle Vianès**, Présidente de Regards de Femmes « 1 enfant sur 2 dans le monde n'est pas déclaré à la naissance, pourquoi ? »
- **Lakhsmi Puri**, Directrice adjointe ONU-Femmes (vidéo)

10h-11h30 : De l'importance de la déclaration des naissances : pour le droit d'exister

- *Un droit absolu : le service public de l'état-civil*, **Maître André Vianès**
- *Importance de l'état-civil pour les Etats, les politiques publiques et la population*, (point de vue développement humain), Madame **Pétra Lantz**, Directrice, représentation du PNUD, Genève
- *Documents d'état-civil (naissance, mariage, décès) et accès des femmes aux droits fondamentaux*, **Dior Fall Sow**, Magistrat, Cour Pénale Internationale
- *Mères célibataires, enfants sans nom*, **Aicha Ech-Chenna**, Présidente de l'Association Solidarité féminine, Maroc
- Débat avec la salle

11h30 : Intervention du maire du Bourg-en-Bresse

Déjeuner libre

14h-15h30 : Bonnes pratiques pour faciliter la déclaration des naissances

- Repérage des défauts de déclaration des naissances au Mali, **Mama Koite Dombia** Présidente de Femnet Mali
- Initiatives de l'ONEF pour faciliter et contrôler les déclarations des naissances à Bondoukou, **Rachel Gogoua**, Présidente d'ONEF Côte d'Ivoire
- Complexité du processus de déclaration des naissances au Bénin et recommandations pour le simplifier, **Achiata Djiman**, Déléguée aux affaires extérieures Association des béninois de Rhône-Alpes, Porte-parole de AFRICA 50 Rhône-Alpes
- Action de coopération décentralisée entre les villes de Grenoble et Ouagadougou, **Béatrice Doutriaux**, Adjointe au maire de Grenoble
- Débat avec la salle

Pause Diffusion vidéo Maison de justice du Sénégal

16h-17h30 : Le Sénégal : un exemple d'action partenariale pour la déclaration des naissances

- Par delà le constat, des outils pour faciliter la déclaration des naissances, **Jean Lieby**, UNICEF Sénégal
- Déclaration des naissances : Rôle des Maisons de justice, **Aminata Gueye Seck**, Coordinatrice, Maison de justice de Tivaouane
- La coopération française et l'aide à l'état-civil, Chargé de mission coopération à l'Ambassade de France au Sénégal (à confirmer)
- Déclaration par mobile région de Kolda, **Valérie Ledunois**, Ingénieure Chercheuse, Recherche et développement Orange
- La réforme de l'état-civil au Sénégal : enjeux et perspectives, **Lydie Sanka Kabou**, Secrétaire exécutive de l'Association des juristes sénégalaises

17h30-18h : Conclusion : Pour que chaque enfant compte, le droit des femmes à déclarer les naissances

- Recommandations et lancement de l'appel international pour faire valoir les droits des femmes à déclarer la naissance de leurs enfants, **les responsables des ONG présentes**

INSCRIPTIONS : colloque@regardsdefemmes.com